

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 DASES 30 Subvention (50 000 €) et convention d'investissement avec l'association La Corvée pour la réalisation des travaux d'aménagement de son local adoptés dans le cadre du Budget Participatif Parisien.

Mme Léa FILOCHE, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13, L 2511-14 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021 par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer une convention d'investissement avec l'association La Corvée, dont le siège social est 75 rue Parmentier 93100 Montreuil, et d'attribuer une subvention pour la réalisation de travaux d'aménagement pour un montant de 50 000 € au titre de l'année 2021 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 18^e arrondissement, en date du 1^{er} mars 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Léa FILOCHE au nom de la 4^e commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention avec l'association La Corvée, 75 rue Parmentier 93100 Montreuil, dont le texte est joint au présent projet de délibération, et d'attribuer une subvention d'investissement pour la réalisation des travaux d'aménagement de son local. La subvention est fixée à 50 000 euros au titre de l'exercice 2021 (numéro Paris Asso : 194320, dossier n° 2021_07462).

Article 2 : La dépense sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris pour l'année 2021 et des années suivantes sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO